

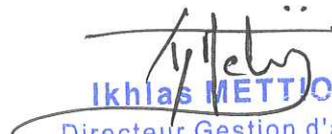
FICHE SIGNALÉTIQUE

ATTIJARI MIXED DISTRIBUTION

FCP

*Régi par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété*

La fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par l'AMMC en date du 20/09/2022 sous la référence n° VP22140.

  
**Ikhlas METTOUI**  
Directeur Gestion d'actifs  
et protection de l'épargne

**Wafa GESTION**  
416, Rue Mustapha El Maani  
Casablanca  
Tél: 0522 45 38 38



Avertissement

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



## I- CARACTERISTIQUES FINANCIERES

- Classification : Diversifié.
- Indice de référence : 70% MBI MT (Moroccan Bond Index Moyen Terme) publié par BMCE Capital + 30% MASI (Moroccan All Shares Index) publié par la Bourse de Casablanca.
- Objectifs de gestion : L'objectif du fonds Attijari Mixed Distribution sera de générer une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence. Le fonds cherchera à générer une appréciation du capital tout en distribuant un dividende annuel. Dans cette optique, le FCP investira à la fois sur le marché actions et le marché des taux, dans des titres émis par des émetteurs présentant des fondamentaux solides et des perspectives de croissance prometteuses selon les analyses de Wafa Gestion. Le dividende distribué sera issu du résultat annuel du fonds, provenant des coupons, intérêts et dividendes reversés notamment par les titres de créances, opérations de prise de pension, DAT, actions et OPC.
- Stratégie d'investissement :

Le fonds investira ses actifs en actions et titres de créance sans que la proportion d'actions cotées n'atteigne 60% de son actif net, hors titres d'OPCVM « Actions » et liquidités, ou que la proportion de titres de créance n'atteigne 90% de ses actifs, hors titres d'OPCVM Obligataires, créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités. Le fonds pourra investir en droits d'attribution ou de souscription et en certificats d'investissements cotés à la Bourse de Casablanca au sein de la poche actions. Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif sur le marché monétaire, à savoir, dans les opérations de pension ainsi que dans les titres de créances négociables (TCN) dont la maturité résiduelle est inférieure à un an. Le fonds pourra effectuer des opérations de prêts/emprunts de titres dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. D'autre part, le FCP pourra investir en obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. L'investissement en titres d'OPCVM de tout type n'excédera pas 10% de l'actif net, tout en respectant la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Cette stratégie de diversification cherchera à profiter des mouvements haussiers sur ces marchés dans le but d'améliorer le rendement du portefeuille. Enfin, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net en autres valeurs selon les conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du FCP Attijari Mixed Distribution inclut les éléments ci-après :

- Bons du Trésor ;
- Titres de créances garantis par l'Etat marocain ;
- Actions cotées à la bourse de Casablanca ;
- Certificats d'investissements cotés ;
- Droits d'attributions ou de souscriptions cotés ;
- Titres d'OPCVM ;
- Titres de FPCT et d'OPCC ;
- Titres de créances négociables ;
- Obligations ;
- Créances représentatives des opérations de pensions ;



- **Dépôts à terme.**
- Durée de placement recommandée : **3 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Grand public.**



## II- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Exercice social : **1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre.**
- Valeur liquidative d'origine : **100 Dirhams.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré et, en cas de jour férié, le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Affichage de la valeur liquidative dans les locaux du réseau d'Attijariwafa Bank et de Wafa Gestion selon une fréquence quotidienne et publication dans un journal d'annonces légales, selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : **Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.**
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :**
  - **Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Agences d'Attijariwafa Bank et locaux de Wafa Gestion.**
  - **Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.**
  - **Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.**
  - **Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour ouvré avant 11h30 et exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour même. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative, majorée ou minorée de la commission de souscription ou de rachat.**
- Affectation des résultats : **Distribution entière. Les sommes distribuables sont entièrement distribuées, selon la décision du Conseil d'Administration de l'Etablissement de Gestion du FCP. Les porteurs de parts du fonds seront informés des distributions par tous les moyens de communication possibles (mailing, courrier, communiqué de presse, ...) et ce, au plus tard, la veille de la mise en distribution. La mise en paiement des sommes distribuables doit intervenir dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des coupons encaissés. L'entité en charge de la distribution aux souscripteurs : ATTIJARIWAFI BANK. Adresse: Casablanca,2, Bd Moulay Youssef N° Téléphone : 0522 29 88 88.**



### III- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
  - Commission de souscription maximale :
    - **Au maximum 2% HT des montants souscrits dont 0,4% incompressible acquis au FCP.**
  - Commission de rachat maximale :
    - **Au maximum 2% HT des montants rachetés dont 0,4% incompressible acquis au FCP.**
  - Cas d'exonération :
    - **A la discrétion du réseau placeur (Hors parts acquise).**
- Frais de gestion :
  - **Au maximum 2% HT l'an. Les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérés par Wafa Gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement. Les frais de gestion couvrent les charges suivantes (En HT) :**

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Frais publications :	20 000 dhs
(2) Commissaire aux comptes :	10 000 dhs
(3) Commissions de l'AMMC :	0,025%
(4) Dépositaire :	0,050%
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle » :	3 600 dhs
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel » :	Selon les conditions en vigueur.
Prestations de Wafa Gestion :	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)



#### IV- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Date et référence d'agrément : **29/06/2022, GP22092.**
- Société de gestion : **Wafa Gestion** sise à **rue Mustapha el Mâani, 21000, Casablanca** représentée par **Monsieur Reda HILALI** en sa qualité de **Directeur Général.**
- Dépositaire : **Attijariwafa Bank** sise à **2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca** et représenté par **Monsieur Tarik LOUDIYI** et **Monsieur Karim FATH.**
- Commercialisateur (s) :

<b>Etablissements commercialisateurs</b>	<b>Responsable à contacter</b>	<b>Téléphone</b>
Wafa Gestion	Houssein BELCADI	0522 45 38 38
ATTIJARIWafa BANK	Responsables d'agences du réseau d'Attijariwafa Bank	0522 29 88 88

***La fiche signalétique doit être remise à tout souscripteur préalablement à la souscription aux parts ou actions de l'OPCVM.***

***Le règlement de gestion ou les statuts, la note d'information ainsi que le dernier document périodique de l'OPCVM sont tenus à la disposition du public pour consultation auprès de tous les établissements chargés de recevoir les souscriptions et les rachats suscités.***

